

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

## Bulletin de Médicamentsécuritaires.ca

Volume 6 • Numéro 8 • Le 21 octobre 2015

### Comment éviter les erreurs de médicaments avec votre emballage-coque

Les emballages-coques, également appelés plaquettes aide-mémoire ou plaquettes alvéolées, peuvent aider à mieux gérer les médicaments. Ils comprennent des compartiments ou des espaces scellés afin que les médicaments soient pris à des moments précis. De plus, ils sont très populaires auprès des gens qui doivent prendre plusieurs médicaments à différents moments de la journée.

Quand les emballages-coques sont préparés et utilisés correctement, ils peuvent aider les consommateurs ou les patients à ne pas oublier de prendre leurs médicaments à un moment précis et prévenir que certains types d'erreurs ne surviennent. Bien que les pharmaciens et les techniciens en pharmacie préparent soigneusement les emballages-coques, leur processus de remplissage est beaucoup plus complexe que celui des flacons de médicaments et des erreurs d'ordonnance peuvent parfois être commises.

**Médicamentsécuritaires.ca a reçu un rapport indiquant qu'une pharmacie aurait remis un emballage-coque mal préparé à un patient. Un des compartiments ne comprenait pas le bon nombre de comprimés et le médicament avait également été placé dans la mauvaise colonne du moment de la journée.**



**Médicamentsécuritaires.ca conseille d'utiliser les emballages-coques de façon sécuritaire comme suit :**

- Vérifiez toujours l'étiquette de l'emballage-coque. Assurez-vous que votre nom y figure;
- Vérifiez le nom des médicaments qui apparaissent sur l'étiquette. Assurez-vous que ce sont ceux que vous prenez;

- Familiarisez-vous avec vos médicaments : apprenez leur nom et le moment auquel vous devez les prendre. Avant d'ouvrir un nouvel emballage-coque, vérifiez l'apparence des articles qu'il contient et chacune des colonnes.
- Si vous ne prenez pas les mêmes médicaments tous les jours, assurez-vous qu'ils se trouvent au bon endroit dans l'emballage-coque;
- S'il y a des changements dans vos médicaments, apportez vos nouvelles ordonnances et votre emballage-coque à la pharmacie. Exigez qu'ils soient réemballés afin d'en ajouter des nouveaux et de retirer ceux dont vous n'avez plus besoin. Demandez à votre pharmacien de vous expliquer les changements qui ont été apportés et la nouvelle posologie;
- Si vous avez des doutes, appelez votre pharmacie avant de prendre les médicaments de l'emballage-coque;
- Prenez les médicaments de l'emballage-coque aux moments indiqués. Si vous réalisez que vous avez oublié de prendre les médicaments d'une alvéole, appelez votre pharmacien pour lui demander ce que vous devez faire. Ne prenez pas les médicaments de plus d'une alvéole à la fois sans consulter votre pharmacien au préalable;
- Certains médicaments ne vont pas dans les emballages-coques, comme les inhalateurs, les gouttes oculaires ou ophtalmiques et les médicaments à prendre uniquement au besoin. Rangez ou conservez tous vos médicaments, incluant l'emballage-coque, au même endroit. Ainsi, vous n'oublierez pas de prendre ceux qui ne trouvent pas dans l'emballage-coque.

## Conseils pour les praticiens :



- **Assurez-vous** que l'étiquette de l'emballage-coque comprend une description exacte des médicaments qu'il contient et que les renseignements sont clairement visibles.
- **Conseillez** le patient ou l'aidant naturel chaque fois que des changements sont apportés aux médicaments (incluant la marque ou l'apparence).
- **Intégrez** des rappels dans le système informatisé de la pharmacie afin d'aviser automatiquement le pharmacien si des changements doivent être apportés au prochain emballage-coque du patient.
- **Utilisez** une liste de vérification pour effectuer la vérification finale systématique de l'emballage-code, notamment pour comparer les ordonnances du patient à la grille de médicaments et aux médicaments qui se trouvent dans l'emballage-coque.

Lisez le [Multi-Medication Compliance Aids Guideline](http://www.ocpinfoc.com/regulations-standards/policies-guidelines/compliance-aids/) publié par le Ontario College of Pharmacists (<http://www.ocpinfoc.com/regulations-standards/policies-guidelines/compliance-aids/>).

## Les bulletins de l'ISMP Canada contribuent aux alertes mondiales sur la sécurité des patients.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.